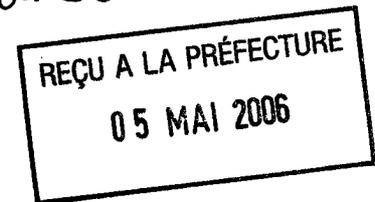


Service instructeur
Direction de la Solidarité

N° 4^e/31-06



Service consulté

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE DU
HAUT-RHIN
PARTICIPATION A L'EQUIPEMENT D'UN LOT D'HEBERGEMENT D'URGENCE**

Résumé : Demande de subvention d'équipement de la Délégation Départementale de la Croix Rouge Française du Haut-Rhin pour un lot d'hébergement d'urgence.

L'association a pour mission d'assister les Pouvoirs Publics pour la prise en charge des blessés ou sinistrés. L'urgence regroupe, entre autres, toutes actions menées par les équipiers Croix Rouge dans le domaine du secours mais qui sortent du cadre limitatif de ce que l'on appelle le secourisme ou le premier secours.

L'objectif de la Croix Rouge Française du Haut-Rhin est de se doter de lots d'hébergement d'urgence capable de répondre aux situations loco-régionales par mutualisation des moyens. Les hébergements d'urgence peuvent être déployés par la Croix Rouge :

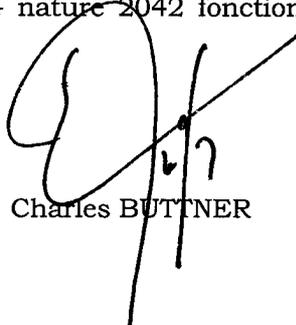
- Lors des catastrophes au profit des personnes sinistrées, des renforts des secours publics, des bénévoles de l'association
- Lors du déclenchement des plans grand froid, à la demande des pouvoirs publics, au profit des personnes démunies et sans domicile fixe.
- Lors de grands rassemblement de foule au profit des équipiers secouristes.

En situation de crise, la prise en charge précoce, dans de bonnes conditions, des personnes impliquées et/ou sinistrées est fondamentale pour leur reconstruction.

Il est proposé à la Commission Permanente de bien vouloir accorder une subvention d'équipement pour un lot d'hébergement d'urgence ne pouvant dépasser 10% du montant total soit 1 817 €.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 204 nature 2042 fonction 50 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service Tarification des Etablissements Sociaux

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL LE 5 MAI 2006

**Associations ou organismes relevant de l'action sociale (E)
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
IAS04216	CONSEIL DEPART.CROIX-ROUGE FRANCAISE DU HAUT-RHIN FIS EQUIPEMENT DPTAL HEBERGEMENT D'URGENCE CRF 2006	18 165,00	10 %	1 817,00
			Total	1 817,00